



DECISION DU MAIRE

N° 039-2024 à 052-2024 - Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain

Le Maire de Saint-Denis-lès-Bourg (Ain) :

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.210-1, L.211-1 et suivants, L.213-1 et suivants et L.300-1 ;

Vu la délibération n°001-2019 du conseil municipal en date du 25 janvier 2019 instaurant un droit de préemption urbain sur les zones urbaines ou à urbaniser du territoire de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg ;

Vu la délibération n°025-2020 du conseil municipal en date du 3 juin 2020 donnant délégations de pouvoirs du conseil municipal au Maire suivant l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 03/10/2008, modifié les 01/02/2013, 06/10/17, 09/03/2018 et le 29/11/2019, mis à jour le 10/10/2017, le 02/03/2018 et le 20/08/2018 ;

Considérant les déclarations d'intention d'aliéner examinées ;

Considérant l'avis de la commission ADS du 13 août 2024.

DECIDE

Article 1 : De ne pas exercer son droit de préemption et de renoncer à acquérir les biens ci-dessous désignés :

- N°039-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0024, déposée le 17 juillet 2024 par Maître Stéphane VIEILLE, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un non-bâti, cadastré AB 203, situé lieu-dit « La Chambière ».
- N°040-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0025, déposée le 17 juillet 2024 par Maître Stéphane VIEILLE, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un non-bâti, cadastré AB 196, AB 199 et AB 202, situé lieu-dit « La Chambière ».
- N°041-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0026, déposée le 17 juillet 2024 par Maître Stéphane VIEILLE, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un non-bâti, cadastré AB 204, situé lieu-dit « La Chambière ».
- N°042-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0027, déposée le 15 juillet 2024 par Maître Matthieu ADRIEN, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AC 196, situé 71 rue Georges Sand.
- N°043-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0028, déposée le 15 juillet 2024 par Maître Didier COIFFARD, notaire à OYONNAX (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AI 311, situé 89 allée Berlioz.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20240814-39-52-2024-DE-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/08/2024

- N°044-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0029, déposée le 19 juillet 2024 par Maître Jean-Michel MATHIEU, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AI 133, situé 41 rue Docteur Schweitzer.
- N°045-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0030, déposée le 22 juillet 2024 par TERRANOTA Rhône, concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AL 57, situé 326 rue Jean Mermoz.
- N°046-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0031, déposée le 29 juillet 2024 par Maître Capucine LABAQUERE, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AK 455, situé 61 allée Rimbaud.
- N°047-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0032, déposée le 29 juillet 2024 par TERRANOTA, concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AS 254, situé 33 rue des Blés d'Or.
- N°048-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0032, déposée le 29 juillet 2024 par TERRANOTA, concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AS 254, situé 33 rue des Blés d'Or.
- N°049-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0033, déposée le 30 juillet 2024 par Maître Cécile DUCROUX, notaire à ARNAS (Rhône) concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AK 45, situé 28 rue des Chardonnerets.
- N°050-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0034, déposée le 2 août 2024 par Maîtres Jean-Michel MATHIEU et Nicolas PONS, notaires à VAL REVERMONT (Ain) concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AH 140, situé 102 rue des Noisetiers.
- N°051-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0035, déposée le 5 août 2024 par Maître Thierry MANIGAND, notaire à BOURG EN BRESSE (Ain) concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AS 23, situé 1257 chemin des Cadalles.
- N°052-2024 : DIA enregistrée sous le numéro DIA00134424A0036, déposée le 12 août 2024 par Maître Louis-Philippe TANDONNET, notaire à BOURG NE BRESSE (Ain) concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AH 255, situé 56 rue Lamartine.

Article 2 : Il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux dans les deux mois de sa publication en vertu de l'article R421-1 du Code de la justice administrative. Le recours doit être introduit auprès du Tribunal Administratif de Lyon.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20240814-39-52-2024-DE DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/08/2024

Fait à Saint Denis Lès Bourg,
Le 14 août 2024.

Pour le Maire empêché, la 2^{ème}
adjointe, Rita MONTEIRO